

### Fermeture des bureaux 2017-2018

Jours fériés et chômés
Vendredi saint - 14 avril 2017
Lundi de Pâques - 17 avril 2017
Journée nationale des patriotes <sup>i</sup> - 22 mai 2017
Fête nationale du Québec (Saint-Jean-Baptiste) - 24 juin 2017 : déplacé au 23 juin 2017 <sup>1,2</sup>
Fête du Canada - 1 <sup>er</sup> juillet 2017 : déplacé au 30 juin 2017 <sup>1,2</sup>
Fête du Travail <sup>ii</sup> - 4 septembre 2017
Action de grâces <sup>iii</sup> - 9 octobre 2017
Veille de Noël - 24 décembre 2017 : déplacé au 22 décembre 2017 <sup>1,2</sup>
Jour de Noël - 25 décembre 2017
Lendemain de Noël - 26 décembre 2017
Veille du jour de l'An – 31 décembre 2017 : déplacée au 29 décembre 2017 <sup>1,2</sup>
Jour de l'An – 1 <sup>er</sup> janvier 2018
Lendemain du jour de l'An – 2 janvier 2018

- i. Lundi qui précède le 25 mai.
- ii. Premier lundi de septembre.
- iii. Deuxième lundi d'octobre.

1. Lorsqu'un jour férié est un samedi ou un dimanche, le jour férié peut être en vigueur le jour précédent ou le prochain jour ouvrable, selon le cas.
2. En vertu des articles 75 et 79 du Règlement sur la publicité foncière, les bureaux de la publicité des droits (BPD) seront ouverts selon l'horaire suivant aux dates qui suivent :
  - 23 juin 2017 : BPD ouverts de 9 h à 10 h
  - 30 juin 2017 : BPD ouverts de 9 h à 10 h
  - 22 décembre 2017 : BPD ouverts de 9 h à 10 h
  - 29 décembre 2017 : BPD ouverts de 9 h à 10 h